RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prière de noter : Les documents du Conseil ont un caractère purement délibératif et, conformément à la politique de transparence du GPE, ne constituent pas des documents publics aussi longtemps que le Conseil ne les a pas étudiés en réunion.

Pour information

1. VUE D'ENSEMBLE

1.1 La réunion du Conseil d'administration tenue en mars dernier a marqué une nouvelle ère pour le Partenariat mondial pour l'éducation, avec la décision du Conseil d'élargir la portée géographique du partenariat et d'établir un cadre de mobilisation et d'allocation de financements (FFF) qui permettra au GPE d'augmenter et de mieux cibler les financements en réponse aux défis de nos partenaires des pays en développement. Dans les semaines qui ont suivi les décisions du Conseil, nous avons lancé le « Plaidoyer pour l'investissement » à l'appui de notre campagne de reconstitution des ressources. La mise en œuvre du cadre de mobilisation et le succès de la campagne de reconstitution comptent parmi mes plus grandes priorités, tout comme l'orientation du travail de l'équipe dirigeante vers une efficience opérationnelle renforcée et vers la définition d'un plan à moyen terme pour les ressources humaines, à l'appui du plan stratégique GPE 2020.

1.2 En vertu du cadre de mobilisation, 89 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où vivent 78 % des enfants non scolarisés dans le monde, sont admissibles aux financements du GPE, en particulier les pays les plus pauvres et les plus vulnérables et ceux dont les besoins en matière d'éducation sont les plus grands. Sept pays en développement ont récemment exprimé leur volonté de rejoindre les 65 pays en développement membres du GPE, dont plusieurs pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et le Myanmar, un grand pays à faible revenu comptant près de 57 millions d'habitants. Le Myanmar bénéficie d'une allocation maximale par pays de 73,3 millions de dollars et le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec le pays et ses partenaires de développement pour permettre d'ici fin 2017 une issue favorable à sa requête.

1.3 J'ai été très satisfaite des premières réactions au nouveau «plaidoyer pour l'investissement » lancé par le GPE. Malgré le défi de mobiliser des fonds nettement supérieurs dans le contexte mondial actuel, l'accueil a été chaleureux lors des premières discussions menées dans les capitales des pays donateurs. La dynamique politique appelant à améliorer les résultats scolaires dans les pays en développement ne fait aucun doute. L'ovation faite à Malala lors de son discours devant le Parlement canadien exhortant à faire de l'éducation des filles une priorité de l'agenda politique mondial, et la réponse enthousiaste des dirigeants africains aux invitations de faire de 2017 l'année du changement en matière de financement de l'éducation, n'en sont que deux exemples très récents.

1.4 Le moment est propice et le GPE est prêt à offrir à nos partenaires des pays en développement l'appui dont ils ont besoin. L'approche du GPE pour de meilleurs résultats en matière d'acquis scolaires et d'équité s'appuyant sur des systèmes éducatifs plus solides a été confirmée à plusieurs reprises comme la voie la plus efficace vers la réalisation des objectifs de développement durable, et notamment de l'objectif 4. Nous avons entre les mains le modèle pour parvenir à mobiliser plus de ressources et tirer parti d'une mobilisation accrue de financements nationaux et mondiaux. La surveillance de nos activités s'inscrit dans le cadre de résultats détaillé du GPE 2020, obligeant ainsi les partenaires à tenir compte des progrès réalisés en fonction d'objectifs mesurables. Le premier rapport annuel de résultats pour la période stratégique sera présenté au cours de cette réunion et il marque véritablement une étape importante dans l'évolution du GPE.

1.5 La réunion d'Ottawa sera l'occasion d'analyser les données du rapport de résultats et ses incidences sur les priorités de notre action; nous avancerons sur la mise en œuvre du cadre de mobilisation (FFF), notamment à travers un accord sur la mise en place du nouveau Fonds à effet de levier; et nous déciderons du pilotage du programme de financement des risques de catastrophes, une véritable innovation élaborée selon les conseils des partenaires du secteur des assurances et avec l'appui de la fondation Rockefeller.

1.6 Dans un paysage mondial de l'éducation en pleine mutation, un défi majeur sera de veiller à la pleine mise en œuvre du fonds « l'éducation ne peut attendre » (ECW) et à son intégration au sein de l'action du GPE dans les pays fragiles et touchés par les conflits, représentant désormais 60 % de nos dépenses. J'ai été très heureuse de la nomination de Yasmine Sherif à la tête de l'initiative et je n'ai pas manqué de la féliciter et de l'assurer de mon soutien. La contribution du Secrétariat du GPE a été intense et fructueuse, notamment à travers la finalisation des financements attribués à l'Éthiopie, au Tchad, à la Syrie et au Yémen et l'harmonisation des financements de l'ECW et des financements existants du GPE.

1.7 Le Conseil d'administration du GPE se réunit pour la première fois au Canada. Notre réunion intervient à l'heure où le gouvernement canadien, dans une approche féministe, devrait mettre l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles dans l'ensemble du programme d'aide internationale. Nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement canadien et les partenaires de la société civile, car ils font de l'éducation, et en particulier de l'éducation des filles, une priorité. Le Canada se prépare également à présider le Sommet du G7 en 2018. Notre réunion se tient donc dans un contexte propice.

2. RECONSTITUER LES RESSOURCES DU GPE

2.1 Notre décision de lancer le « **Plaidoyer pour l'investissement** » avec d'autres acteurs de premier plan du financement de l'éducation mondiale a été accueillie très positivement. Elle reflète l'importance de mener des efforts collectifs et conjoints pour la refonte du financement de l'éducation. L'envoyé spécial des Nations Unies et président de la Commission de l'éducation, M. Gordon Brown, le directeur exécutif de l'UNICEF, M. Anthony Lake et l'ancien président tanzanien et défenseur de l'éducation mondiale, M. Jakaya Kikwete ont rejoint Julia à la tribune.

2.2 Le Plaidoyer pour l'investissement marque une première étape vers une augmentation nette des fonds mobilisés pour renforcer les systèmes éducatifs au rythme de 2 milliards de dollars par an d'ici 2020, un objectif ambitieux fixé par la Commission de l'éducation. Le Plaidoyer appelle les bailleurs de fonds à mobiliser 3,1 milliards de dollars sur trois ans sur la période 2018-2020 ; les gouvernements des pays en développement à allouer 20 % du budget national aux dépenses d'éducation, et les fondations philanthropiques et les bailleurs privés à investir davantage, notamment à travers l'alignement de leurs contributions sur les principales perspectives présentées dans le cadre de mobilisation et d'allocation de financements.

2.3 Les mesures prioritaires adoptées par le Conseil pour pallier les effets négatifs d'une hausse du dollar américain ont permis de maintenir la **stabilité financière** actuelle du GPE. Cependant, les niveaux généraux de financement ne parviennent pas à répondre aux besoins, à la demande et à l'ambition de notre Plan stratégique. La reconstitution des ressources sera une mise à l'épreuve décisive de l'engagement des dirigeants mondiaux pour la réalisation du nouvel objectif de développement durable en matière d'éducation et de notre plan stratégique GPE 2020. Dans l'intervalle, nous nous félicitons des investissements accrus de l'Italie, du Japon et de la Suisse, ainsi que des nouvelles ressources apportées par la France pour 2017. Lors de la visite de Julia à Bruxelles à la mi-mai, la Belgique a annoncé la première contribution à la campagne de reconstitution 2020. Les fondations privées ont emboîté le pas. Nous finalisons des accords avec Porticus et Open Society

Foundations, s'ajoutant aux contributions récentes de Dubai Cares, de la fondation Rockefeller et de CIFF. Ces trois fondations ont mobilisé 6,85 millions de dollars et nous devrions recevoir des contributions supplémentaires de 1,35 millions de dollars supplémentaires d'ici la fin de l'exercice.

3. METTRE EN ŒUVRE LE CADRE DE MOBILISATION ET D'ALLOCATION DE FINANCEMENTS

3.1 La mise en œuvre réussie du cadre de mobilisation et d'allocation de financements est une priorité absolue et le Secrétariat a rapidement œuvré en ce sens. L'adoption du cadre par le Conseil en mars a été le point d'orgue du travail acharné de nombreux partenaires pour faire avancer les réformes opérationnelles des quatre dernières années. Un tableau indiquant les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre FFF figure à l'annexe du présent rapport.

3.2 Lors de la présente réunion, le Conseil examinera les méthodes choisies pour déterminer l'admissibilité aux financements et leur allocation, ainsi que la procédure de sélection des premiers pays ayant accès à notre nouveau **Fonds à effet de levier** qui incitera les gouvernements à mobiliser d'autres sources de financement internes et externes pour financer leurs programmes éducatifs. L'approche préconisée par le Comité des finances et des risques est concrète. Elle reconnaît le besoin de flexibilité, maintient les coûts de transaction à un niveau gérable, tout en nous permettant d'identifier un groupe de pays aux besoins et contextes différents pour tester le concept. Nous pourrons ainsi rapidement procéder à sa mise en œuvre pour début 2018 avec l'appui d'un éventail de banques multilatérales partenaires

3.3 Conformément à la décision du Conseil d'explorer les possibilités de **cofinancement** et de faire preuve de souplesse face aux obstacles existants, le Secrétariat a intensifié sa collaboration avec la Banque mondiale pour faciliter l'attribution par l'Association internationale de développement (IDA) de 50 millions de dollars supplémentaires à un fonds commun établi au Mozambique, ainsi que de 10 millions de dollars au programme GPE/IDA en Sierra Leone. Nombre de futures requêtes de financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) reposent sur un cofinancement GPE/IDA et le Secrétariat et la Banque mondiale réfléchissent actuellement à un plus grand engagement. Nos homologues de la Banque mondiale nous ont apporté une aide précieuse à l'appui de ces efforts.

3.4 Le projet pilote sur le **financement des risques de catastrophe** présente un moyen innovant de renforcer davantage l'offre de financement et les capacités du GPE dans les situations d'urgence. Le GPE dispose d'une position unique pour être un acteur incontournable de la gestion

des risques et du renforcement de la résilience des systèmes éducatifs. Ce projet viendra compléter l'action actuelle du GPE par le biais de contrats d'assurance et de mécanismes connexes pour un financement rapide et fiable en cas de catastrophes.

3.5 Au terme d'un processus concurrentiel, nous avons chargé une entreprise externe de concevoir des **mécanismes d'échange de connaissances et d'innovation** et des **mécanismes de sensibilisation et de responsabilisation sociale**. Elle mènera des études de marché, des analyses thématiques et comparatives de juin à septembre avant d'élaborer des modèles pour les deux types de mécanismes. Pilotée par le Secrétariat et supervisée par le Comité des stratégies et de l'impact, une proposition finale sera rédigée en octobre et soumise au Conseil pour approbation en décembre.

3.6 Il incombera à la même entreprise de définir la **stratégie de mobilisation du secteur privé** suite à la feuille de route convenue. Elle évaluera les perspectives de mobilisation des financements issus du secteur privé à l'échelle mondiale à l'appui du Fonds à effet de levier et les mécanismes d'échange de connaissances et de sensibilisation et du développement des groupes constitutifs. Le travail sur le plaidoyer pour l'investissement dans le secteur de l'éducation (ESIC) aidera à éclairer l'analyse de rentabilisation pour un engagement plus fort du secteur privé au niveau des pays. En attendant, nous continuerons à mobiliser le secteur privé pour la campagne de reconstitution et à bénéficier de son expertise pour relever certains défis historiques associés au secteur.

3.7 Une procédure distincte de passation de marché a été initiée pour l'élaboration de l'approche **ESIC**, notamment les possibilités de mobilisation des entreprises et une évaluation plus poussée des capacités nationales et des partenariats efficaces. Les pays en développement partenaires devraient apporter des contributions précieuses lors de la réunion organisée au Ghana sur la conception initiale de l'ESIC, dont le potentiel synergique offre au Secrétariat l'occasion de tester l'approche du plaidoyer dans certains des pays qui auront accès au Fonds à effet de levier de 100 millions de dollars.

3.8 La mise en œuvre de la **feuille de route stratégique pour les fondations** est bien engagée. Les principes directeurs ont été élaborés sur la base des contributions du groupe constitutif des fondations et du Groupe des bailleurs de fonds pour l'éducation internationale. Une consultation est prévue pour juin. L'appui des fondations a permis des avancées dans le cadre des initiatives pilotes d'**échange des connaissances et des bonnes pratiques**, telles que renforcer l'apprentissage précoce et le développement à l'échelle (BELDS), l'évaluation pour l'apprentissage (A4L) et la stratégie et la politique en faveur de l'égalité entre les sexes du GPE (GESP). Les

programmes de travail pour les BELDS et GESP ont été lancés, et nous aurons bientôt recruté un spécialiste de l'égalité entre les sexes et d'un spécialiste de l'apprentissage précoce.

4. L'ACTION DU GPE

4.1 L'action du GPE se poursuit au niveau des pays. Nous avons investi 4,6 milliards de dollars dans les systèmes éducatifs de 60 pays en développement et à la fin du mois d'avril, le portefeuille du GPE comptait 59 financements ESPIG actifs, soit un financement de 2,35 milliards de dollars. Les décaissements annuels pour les ESPIG en avril 2017 s'élèvent à 136,1 millions de dollars. Environ 500 millions devraient être débloqués cette année selon les projections des agents partenaires. Ces investissements donnent des résultats concrets.

4.2 Au **Kenya**, près de 5 millions de manuels de mathématiques et de sciences ont été distribués aux élèves de 1ère et 2ème année. Parallèlement, 95 000 enseignants ont été formés à l'utilisation des manuels grâce à un financement du GPE de 88,4 millions de dollars. Ces activités devraient renforcer les compétences en calcul des élèves de première année. Tous les enfants devraient pouvoir reconnaître les nombres à deux chiffres, faire des soustractions et des additions. Actuellement, seuls 20 % des enfants kenyans environ sont capables d'effectuer des opérations de calcul telles que décrites dans l'étude de référence. Les manuels scolaires sont essentiels pour apprendre à lire et à compter, des compétences fondamentales pour l'apprentissage. Une récente étude de la Banque mondiale montre la forte incidence des manuels scolaires sur les acquis scolaires dans l'enseignement primaire.

4.3 Au **Sénégal,** un financement conjoint du GPE et l'IDA de 46,9 millions de dollars soutient la formation des enseignants, les comités de gestion en milieu scolaire et les accords pour une meilleure qualité de l'enseignement scolaire. Les résultats obtenus dépassent les objectifs fixés en matière de renforcement des compétences de base en calcul et en lecture. Près de 60 % des élèves de deuxième année sont capables de lire et de comprendre des textes de niveau scolaire par rapport à un objectif de 39 % et 60 % des élèves sont capables de calculer et de résoudre des problèmes de niveau scolaire quand le projet visait 56 %. Engager les communautés scolaires et permettre une meilleure gestion de l'école influencent la qualité des résultats d'apprentissage.

4.4 En **Côte d'Ivoire**, l'adhésion des syndicats d'enseignants et des organisations de la société civile au Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) marque une belle évolution. En 2015, seules la Banque mondiale, l'Agence française pour le développement (AFD), l'UNESCO et l'UNICEF en faisaient partie. Grâce à l'engagement du GPE, l'AFD en tant qu'organisation de coordination, les

ONG internationales, la coalition nationale ONG EFA et le secteur privé (entreprises internationales de la filière du cacao) ont rejoint le Groupe et ont participé à la formulation de la stratégie sectorielle décennale du pays. Leurs contributions ont grandement renforcé le dialogue sectoriel. Il apparaît clairement dans la théorie du changement du GPE qu'un dialogue sectoriel inclusif permet de renforcer l'efficacité et la pertinence des plans sectoriels. Nous travaillons à la formulation de directives supplémentaires pour une meilleur efficacité du Groupe et la réunion des pays en développement partenaires au Ghana a permis de mieux cerner les attentes et les besoins des pays en développement.

4.5 Au **Malawi**, un mécanisme de financement commun a été officiellement signé par les partenaires au développement vers une meilleure harmonisation du financement des donateurs. Au **Mozambique**, les fonds GPE sont acheminés par le biais d'un fonds commun (FASE) incluant neuf donateurs, les dépenses sont convenues pour chaque année et s'alignent sur le plan sectoriel de l'éducation. En avril 2017, nous avons travaillé avec la Banque mondiale pour restructurer le FASE et octroyer un financement additionnel de 50 millions de dollars émanant de l'IDA. L'alignement et la livraison efficace de l'aide à l'éducation sont la pierre angulaire du modèle du GPE et sont essentiels à l'édification de systèmes durables. Le rapport de résultats a révélé des résultats médiocres sur l'indicateur d'alignement de l'aide du GPE et nous nous efforçons d'y répondre à travers l'examen de l'**alignement de nos financements sur les systèmes nationaux** par le biais d'une évaluation de la solidité des leviers pour promouvoir des modalités pertinentes au niveau des pays et d'une feuille de route détaillée pour les renforcer. Le partenariat tire sa force de la collaboration avec les partenaires au développement pour coordonner les financements et l'approche sectorielle dans un pays donné.

4.6 Avec 32 applications ESPIG en cours et la reconnaissance mutuelle de l'importance de la solidité des plans sectoriels, véritables fondements de la réalisation des objectifs du GPE 2020, nous œuvrons pour mobiliser plus de ressources pour le Secrétariat afin d'aider les pays en développement partenaires à renforcer leur planification sectorielle. Nous nous appuyons également sur les forces du partenariat pour apporter une expertise technique et procurer un appui financier et technique direct. Nous soutenons actuellement **l'analyse du secteur de l'éducation** dans 13 pays/états et le GPE aide actuellement 19 pays/états à finaliser leurs programmes sectoriels de l'éducation. Dix **financements pour la préparation d'un programme sectoriel de l'éducation (ESPG)** ont été approuvés entre janvier et avril 2017, soit le même nombre que l'année civile 2015. Depuis juillet 2014, le GPE a investi plus de 13 millions de dollars dans 43 ESPG, dont des analyses. L'intensification des efforts pour une meilleure analyse sectorielle, l'élaboration de plans et la définition d'objectifs de performance fixés dans la tranche variable exigent des investissements

coûteux en ressources, mais précieux. Le dialogue ciblé sur les résultats en matière d'équité, d'efficience et d'acquis scolaires ainsi que des systèmes de données solides nécessaires à l'appui des politiques gouvernementales, des décisions programmatiques et du suivi caractérisent les plans de qualité et leurs effets positifs ne se limitent pas aux programmes de financement.

4.7 La requête de financement déposée par le Lesotho pour un financement de 2,3 millions de dollars dans le cadre d'un mécanisme de cofinancement avec l'IDA a été soumise à l'examen du Conseil lors de la présente réunion. De plus, le Secrétariat examine attentivement **19 applications ESPIG** émanant de l'Afghanistan, du Burkina Faso, du Cambodge, du Cap Vert, des Comores, de Côte d'Ivoire, de Gambie, de Guinée Bissau, de Madagascar, du Myanmar, du Nicaragua, de la Sierra Leone, du Somaliland, du sud et du centre de la Somalie, du Soudan du Sud, de la Tanzanie-Zanzibar, du Tchad et du Zimbabwe (partie variable uniquement). Les applications ESPIG du Libéria et du Puntland (Somalie) seront examinées par le Comité des financements et performances lors de sa réunion de juin. La décision du Conseil de décembre 2016 d'augmenter de 2 à 4 le nombre de cycles pour les applications ESPIG, associée à la rationalisation des procédures d'organisation et de prise de décisions du Secrétariat, répond mieux aux besoins et aux procédures des pays.

4.8 **Huit financements de mise en œuvre ont été approuvés selon le modèle de financement et sont effectifs**, à savoir le Mozambique, le Népal, le Rwanda, les États insulaires des Caraïbes, la République démocratique du Congo (RDC), le Malawi, le Zimbabwe et l'Éthiopie, et on anticipe un afflux de nouvelles applications pour l'année à venir. Le financement total en dollars selon le modèle de financement se chiffre à 418,7 millions de dollars, les tranches de performance variables représentant 125 millions de dollars. Les tranches de performance visent à encourager l'équité, l'efficience et les acquis scolaires dans les régions les plus démunies des pays. En Éthiopie, par exemple, l'inclusion en milieu scolaire a été favorisée en augmentant le financement attribuée à une école face à des besoins spécifiques et Au Malawi, le taux de redoublement en 1ère année dans les 8 zones les plus défavorisées au Malawi a été divisé par 4 grâce à la formulation et à la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre le redoublement. Un document de travail analysant l'expérience du GPE en matière de **financement fondé sur les résultats** grâce aux tranches de performance variables des ESPIG sera publié en juillet et nous prévoyons de continuer à améliorer notre action et de réviser les orientations par pays au cours de la prochaine période.

4.9 Le travail de GPE s'appuie sur un engagement fort de tous les partenaires à l'échelle mondiale et nationale. **Les partenaires des agences multilatérales** font preuve d'un engagement toujours renouvelé dans notre mission commune. Nous avons intensifié la collaboration avec la **Banque mondiale** pour rassembler en synergie les financements de l'IDA et du GPE et ainsi,

permettre la mise en place du Fonds à effet de levier. Nous collaborons avec l'**UNICEF** et d'autres partenaires pour développer conjointement le modèle opérationnel, le cadre de résultats et la structure de gouvernance de « l'éducation ne peut attendre » et réaliser les premiers investissements connexes. Nous continuons à travailler avec l'**UNESCO** et ses organismes pour l'évaluation des plans sectoriels, une meilleure disponibilité des données sur les résultats d'apprentissage, le suivi des financements nationaux pour l'éducation et le renforcement des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation. Nous avons également tissé des liens plus étroits avec le **HCR**, que nous avons reçu au Secrétariat du GPE le mois dernier, pour convenir de stratégies collectives spécifiques visant nombre de pays accueillant des populations importantes de réfugiés, y compris une recherche conjointe sur le déplacement forcé, la planification sectorielle et les pratiques innovantes.

5. APPUI DU GPE DANS LES PAYS FRAGILES ET TOUCHÉS PAR UN CONFLIT

5.1 L'appui du GPE aux **pays fragiles et touchés par un conflit** et en réponse à des situations d'urgence et aux crises prolongées continue de s'amplifier, les décaissements représentant désormais environ 60 % des dépenses du GPE. Plus récemment, un financement accéléré de 1,8 million de dollars a été octroyé au **Somaliland** frappé par l'extrême sécheresse à l'appui des programmes de repas scolaires. 7 500 enfants du primaire des communautés vulnérables touchées par la sécheresse dans les régions de Sanaag, Sool, Togdheer, Marodijeex et Awdal au Somaliland ont bénéficié du financement. Lors de la famine de 2011, 90 % des enfants déscolarisés ne sont jamais retournés à l'école et il a été démontré que de nombreux décès causés par la sécheresse auraient pu être évités si les enfants avaient eu accès à des services vitaux dans l'enceinte sécurisée et protégée des écoles.

5.2 Au **Yémen**, où 80 % du pays est déchiré par une guerre de plus de deux ans, le GPE a joué un rôle essentiel pour permettre la réouverture et le fonctionnement des écoles et le maintien du système éducatif. Nos financements ont été réaffectés pour répondre aux besoins urgents, notamment pour garantir la distribution de matériel scolaire de base aux enseignants et aux élèves à travers le pays. Nous avons surtout servi d'intermédiaire en créant un groupe local des partenaires de l'éducation, rassemblant les enseignants d'Aden et de Sanaa. Le GPE est aujourd'hui le plus grand donateur externe du secteur de l'éducation du Yémen, œuvrant dans 13 des 25 gouvernorats les plus vulnérables et défavorisés. Le rapport le plus récent mentionne la réhabilitation, la réparation et la reconstruction des bâtiments et des fournitures scolaires, la formation de plus de 6 000 enseignants, la fourniture de kits scolaires et le soutien psycho-social, ainsi qu'un appui continu en matière de systèmes d'information de gestion de l'éducation. Le programme du GPE joue un rôle essentiel pour maintenir 90 % des écoles, bien que nombre d'entre elles n'ouvrent que pour quelques heures par jour et qu'environ 2 millions d'enfants yéménites restent déscolarisés.

5.3 Il y a un an, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de s'engager davantage dans la mise en œuvre de « **l'éducation ne peut attendre** » et je suis très fière des contributions que nous avons apportées. Les employés du GPE, en collaboration avec leurs collègues de l'UNICEF et d'autres organisations, ont joué un rôle clé, notamment à travers leur action au sein de l'équipe de direction provisoire en l'attente de la nomination d'un directeur; en matière d'élaboration de programmes; de coordination de l'examen technique des propositions nationales; et, dans divers pays, pour rassembler les partenaires humanitaires et du développement afin d'intégrer pleinement les financements de « l'éducation ne peut attendre » à l'appui apporté par le GPE aujourd'hui et demain sous toutes ces formes. Grâce au Département du développement international (DfID), la procédure pour désigner un hôte permanent pour l'initiative est désormais bien engagée et une décision sera rendue sous peu. Le GPE reste déterminé à combler le fossé entre les financements humanitaires et les financements du développement, garantir le succès de l'initiative et assurer aux enfants une éducation dans les contextes les plus difficiles.

5.4 Les employés du Secrétariat du GPE se sont intensivement mobilisés pour l'initiative et, en partenariat avec nos partenaires locaux, notre équipe d'appui aux pays a permis la finalisation des requêtes de financements de la Syrie, du Yémen, du Tchad et de l'Éthiopie. Dans ces trois derniers pays, il était essentiel d'assurer une liaison et d'agir en complémentarité avec les financements actuels et prévus du GPE. La Syrie est récemment devenue admissible à l'appui du GPE, mais nous avons été ravis de négocier un accord entre les bailleurs, les acteurs humanitaires et les acteurs du développement dans le cadre plus large de la réponse internationale à la crise. La guerre a conduit à la fermeture d'une école sur trois et près de six millions d'enfants dépendent de l'aide humanitaire. Comme nous le savons, le manque d'accès à l'éducation comptait parmi les principales motivations des familles syriennes venues chercher refuge en Europe en 2015.

5.5 Le GPE a joué un rôle de chef de file pour aider les partenaires locaux à élaborer des propositions solides et il s'applique à tirer des enseignements des investissements initiaux pour mieux éclairer les financements de l'ECW et renforcer le modèle opérationnel. L'engagement du GPE avec ses partenaires, notamment dans le cadre de l'élaboration d'une proposition conjointe pour le Yémen, a permis de formuler une proposition viable en réponse à l'urgence des besoins éducatifs et d'assurer la pérennité des investissements dans un environnement difficile et complexe. Le GPE soutient également les pays et les partenaires dans la formulation d'un « financement de première réponse » en cas de crise et favorise les investissements dans des biens publics mondiaux grâce à un mécanisme de financement accéléré dans le cadre de l'ECW.

6. RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

6.1 L'appui du GPE aux **pays fragiles et touchés par un conflit** et en réponse à des situations d'urgence et aux crises prolongées continue de s'amplifier, les décaissements représentant désormais environ 60 % des dépenses du GPE. Plus récemment, un financement accéléré de 1,8 million de dollars a été octroyé au **Somaliland** frappé par l'extrême sécheresse à l'appui des programmes de repas scolaires. 7 500 enfants du primaire des communautés vulnérables touchées par la sécheresse dans les régions de Sanaag, Sool, Togdheer, Marodijeex et Awdal au Somaliland ont bénéficié du financement à l'appui de l'enseignement formel, de la fourniture de salles de classes temporaires, de programmes de repas scolaires et d'accès à l'eau potable. Lors de la famine de 2011, 90 % des enfants déscolarisés ne sont jamais retournés à l'école et il a été démontré que de nombreux décès causés par la sécheresse auraient pu être évités si les enfants avaient eu accès à des services vitaux dans l'enceinte sécurisée et protégée des écoles.

6.2 Les nouveaux spécialistes des risques du Secrétariat prendront leurs postes dans les prochaines semaines, contribuant ainsi au renforcement des capacités de **gestion des risques** du Secrétariat. Nous mettons en œuvre des plans de gestion des risques pour tous les pays bénéficiant actuellement d'un ESPIG, notamment les pays à risque élevé, et nous réévaluons le risque opérationnel sur le portefeuille, aussi bien sur une base annuelle qu'en temps réel, en cas de changement significatif des niveaux de risque. Les données tirées des examens des portefeuilles de financement et des analyses des pays issus du cadre de résultats seront associées aux données du Cadre de risque opérationnel pour déterminer les niveaux de risque et mieux diriger les ressources du Secrétariat. La méthodologie finale choisie pour l'évaluation des risques opérationnels sera présentée au Comité des finances et des risques en temps voulu.

6. 3 Des progrès ont également été réalisés dans la réduction des risques identifiés dans la **matrice des risques**, et la mise en œuvre du cadre de mobilisation et d'apport de financements contribuera grandement au maintien de cette tendance. Cependant, dans de nombreux cas, les risques restent supérieurs aux objectifs fixés et il nous faudra faire preuve d'une grande vigilance et prendre des mesures d'atténuation. Les risques critiques mis en évidence par le Comité des finances et des risques méritent l'attention particulière du Conseil.

6.4 Nous avons encore renforcé le **contrôle fiduciaire** des fonds du GPE grâce à l'examen des rapports d'audit et de la mise en œuvre pour recenser les défis et orienter le suivi avec les agents partenaires. Sur les 12 rapports d'audit où des problématiques importantes ont été identifiées, tous ont reçu une réponse satisfaisante. Le renforcement de l'équipe de **financement des**

programmes met l'accent sur le contrôle fiduciaire, en particulier dans les pays à risque élevé où l'examen des requêtes de financements est systématiquement intégré à nos nouvelles procédures d'assurance qualité. La réussite de l'évaluation des capacités du bureau national de Save the Children en Somalie marque une étape importante vers l'engagement de plus d'organisations œuvrant dans ce domaine. L'ESPIG du Somaliland est en passe de devenir le premier ESPIG ayant pour agent partenaire une ONG internationale

6.5 Nous avons poursuivi le suivi et la **gestion** proactive **des fonds** et leur emploi pour assurer le remboursement. Dans le cadre des rapports sur les cas précédemment signalés, le gouvernement de Madagascar a procédé à un remboursement intégral en décembre 2016 de sommes détournées sur la période 2010-2012. En avril 2017, le gouvernement du Bénin a remboursé la totalité des sommes frauduleusement détournées d'un programme de repas scolaires entre 2013 et 2016, après un précédent remboursement en 2016. Dans mon rapport de décembre, j'ai mentionné une enquête menée dans un pays sans le nommer. L'enquête est aujourd'hui arrivée à son terme et aucune preuve n'a pu étayer les allégations de fraude. Je souhaiterais m'attarder sur les nouveaux cas du Ghana et de l'Afghanistan, où la surveillance interne a permis d'identifier un usage abusif des financements et de prendre des mesures correctives. En Afghanistan, 122 000 dollars sont en cours de recouvrement dans deux bureaux de province où les fonds déboursés ont été détournés par le gardien de l'encaisse. Au Ghana, un total de 19 000 dollars sont actuellement récupérés auprès de 40 professeurs principaux. Dans chaque cas, les systèmes nationaux ont pu identifier et sanctionner le mauvais usage des fonds. Nous continuerons à surveiller régulièrement et à faire rapport sur les cas présents et futurs de mauvais usage et un rapport distinct sera rédigé dans le cadre de la session sur la gestion des risques à Ottawa.

6.6 Le renforcement du système **de suivi des financements** pour collecter des informations qualitatives et quantitatives a permis de coder les financements pour refléter les sous-secteurs et les domaines d'activités thématiques, sous-tendant les efforts visant à obtenir des **données de meilleure qualité**. Un groupe de travail interinstitutions sur les systèmes d'information de l'éducation a été créé pour collecter des connaissances, recenser les bonnes pratiques nationales et partager les expériences sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'utilisation des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) et identifier les besoins en matière de renforcement des capacités des pays partenaires.

6.7 Les **dépenses publiques** du GPE en matière de méthodologie de l'**éducation** et de collecte de données ont fourni des renseignements de fond sur les 49 pays partenaires en développement en 2016, avec un nombre similaire prévu pour 2017. Nous avons initié une collaboration technique avec

l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) pour intégrer les données à leur système. Nous pourrons ainsi améliorer la qualité et la couverture des données sur le financement de l'éducation disponibles dans la base de données de l'Institut et dans le cadre de résultats du GPE. Nous élaborons également une note d'orientation pour maximiser la participation des parties prenantes au dialogue politique et au suivi de la mobilisation des ressources nationales, rassemblant les experts internationaux en finance publique des partenaires du GPE et les représentants des ministères de l'Éducation et des Finances.

6.8 Une myriade de nouveaux **outils, documents d'orientation et conseils techniques** sont disponibles pour appuyer le travail consultatif auprès des pays, notamment en matière de petite enfance, de financement intérieur, d'égalité entre les sexes et de fragilité et de conflits. Le Secrétariat a publié des conseils techniques sur la **planification du secteur de l'éducation intégrant le genre** au début de l'année 2017 et le premier d'une série d'ateliers régionaux a été organisé par la Tanzanie en mars avec des équipes de pays de Zanzibar, du Malawi, de l'Ouganda, de Zambie et du Mozambique. Dans le cadre du Programme des activités mondiales et régionales, le bureau international d'éducation de l'UNESCO a publié un rapport sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture dans un contexte multilingue. Le programme a également soutenu un rapport de synthèse de l'UNICEF sur la **violence sexiste en milieu scolaire** pour quatre pays du GPE, à savoir la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Togo et la Zambie, incluant des recommandations pour les politiques et les pratiques dans chaque pays et appelant à des collaborations transnationales. Une étude sur **l'éducation inclusive** dans les programmes et les ESPIG pour 42 pays du GPE est également en cours et le Secrétariat travaille avec l'UNICEF sur le développement et le pilotage de lignes directrices méthodologiques pour une analyse sectorielle dédiée à l'éducation inclusive et axée sur les enfants en situation de handicap.

7 RÉSULTATS ET INCIDENCES

7.1 La publication du **rapport de résultats** ouvre cette année la voie à une série de documents relatant les progrès réalisés dans le cadre de notre plan stratégique quinquennal, le GPE 2020. Ce rapport constitue un outil essentiel pour guider le travail du GPE et axer l'ensemble du partenariat sur les résultats au profit des enfants. Il fait état de progrès sur 16 des 19 cibles intermédiaires où les données de tendance sont disponibles et établit des données de référence pour le reste des indicateurs. Le rapport comprend également des données descriptives et financières sur les financements du GPE et son portefeuille de financement. Nombre d'indicateurs éclairent le dialogue au niveau des pays et ils sont également utilisés dans les évaluations de la qualité. Par exemple, la méthodologie de suivi de la qualité des examens sectoriels conjoints sert à mesurer l'engagement du

Secrétariat auprès des groupes locaux des partenaires de l'éducation en matière de suivi sectoriel. Nous élaborons également une base de connaissances pour des évaluations de meilleure qualité. Un document de recherche sera publié en juin et les partenaires du développement, les fonctionnaires des ministères et les représentants des organisations de la société civile sont également mobilisés pour définir des orientations pour des évaluations plus efficaces.

7.2 Les données du rapport de résultats confirment que des progrès importants ont été réalisés, notamment en matière d'amélioration du taux d'achèvement et d'équité. Des étapes importantes ont été franchies dans le premier cycle du secondaire, avec un meilleur ratio élèves par enseignant formé, la communication des données à l'Institut de statistique de l'Unesco, l'instauration des tranches de performance fondées sur les résultats du modèle de financement, une plus forte mobilisation des financements émanant de bailleurs non traditionnels et une plus grande proportion du temps de travail des employés du Secrétariat consacrée aux contacts directs avec le pays. Cependant, certains défis nécessitent une attention particulière. Le rapport suggère que six domaines spécifiques devront être au cœur de notre action des prochaines années : le renforcement des systèmes d'évaluation de l'apprentissage, la généralisation de l'enseignement préscolaire, le soutien accru aux pays à la traîne en matière d'égalité entre les sexes, l'accent sur la réduction des taux d'abandon et de redoublement, le renforcement de la qualité des plans sectoriels de l'éducation et de la responsabilité mutuelle associée, et la diversification de la base de financement du GPE pour mobiliser plus de financement externe en faveur de l'éducation.

7.3 Le rapport de résultats est complété par la **stratégie d'évaluation** du GPE axée sur trois dimensions : formative et sommative au niveau des pays, thématique et programmatique, ainsi qu'une évaluation globale finale du GPE 2020. Une première évaluation des réunions des pays en développement partenaires du GPE sera présentée lors de la réunion du Conseil d'administration. Au cours des 12 prochains mois, les premières évaluations sommatives au niveau du pays parviendront au Conseil et les évaluations prospectives seront lancées. Trois évaluations programmatiques sont prévues pour 2018 dans le cadre du programme des activités mondiales et régionales (GRA), du programme ESPDG et du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF).

8. GESTION ET BUDGET

8.1 Le **budget du Secrétariat pour 2017-2018** soumis à l'approbation du Conseil maintient nos coûts d'exploitation dans la fourchette de 5 à 7 % des dépenses prévues approuvée par le Conseil. Et cela, en dépit d'une hausse de 33 % des coûts des ressources humaines, notamment en raison de frais de recouvrement des coûts de la Banque mondiale plus élevés imposés pour le personnel non

salarié, auxquels s'ajoutent les frais associés aux postes supplémentaires approuvés par le Conseil en décembre 2016 pour l'année entière. Parvenir à ce résultat exige une réduction du budget variable de base (consultants temporaires, déplacements, services contractuels) et renforce ma volonté de faire du GPE une organisation à la structure allégée et efficace.

8.2 L'approbation de la demande d'effectif supplémentaire en décembre nous permis de répondre à la demande urgente de **capacités** au niveau du Secrétariat et nous arrivons au terme d'une période intense de recrutement. Disposant d'un calendrier précis pour la conception et la mise en œuvre du cadre de mobilisation, de nouvelles échéances pour la décision concernant l'hébergement de « l'éducation ne peut attendre » ainsi que la campagne de reconstitution, le mois de décembre me semble opportun pour la soumission du plan de ressources humaines pour le GPE 2020. À ce stade, nous aurons plus de visibilité sur les incidences de ces facteurs et aurons pris le temps nécessaire pour bien évaluer nos besoins en ressources humaines pour les trois prochaines années.

8.3 Dalberg Global Development Advisors a passé en revue les principaux domaines d'activité où nous avons identifié un **potentiel d'efficacité**, un besoin de clarifier davantage les processus, les rôles et les responsabilités ou les lacunes de capacités. Les progrès dans la mise en œuvre de plusieurs des recommandations de leur rapport de décembre ont été confirmés, y compris le renforcement de l'assurance qualité et nos fonctions de surveillance des risques et des obligations fiduciaires. Le travail n'est pas achevé et Dalberg a identifié nombre de pivots importants pour veiller à une meilleure utilisation des données et des analyses, des enseignements tirés de notre rapport de résultats et notre cadre de risques pour piloter le programme de travail du Secrétariat et garantir l'alignement des ressources, tant humaines que budgétaires, sur nos priorités et un déploiement aussi efficace que possible.

8.4 Dans une période marquée si clairement par la croissance et le changement, j'ai choisi une entreprise spécialisée dans les ressources humaines pour mener une analyse ciblée et nous prodiguer des conseils sur le **renforcement des dispositifs et des pratiques de gestion**. L'entreprise a formulé des recommandations pratiques pour une meilleure rationalisation et, avec le reste de mon équipe, j'ai initié des changements. Je suis convaincue que prendre aujourd'hui le temps d'investir dans l'efficacité du Secrétariat pose les jalons d'un plan à moyen terme de ressources humaines crédible. Enfin, je souligne l'interdépendance entre les futurs besoins du Secrétariat en matière de ressources humaines et notre réussite collective pour renforcer le partenariat au niveau des pays.

9. CONCLUSION

9.1 Le lancement du « Plaidoyer pour l'investissement » du GPE en avril a formellement marqué le début de la campagne de reconstitution visant à mobiliser les ressources additionnelles nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique GPE 2020. Dans le contexte politique et économique mondial actuel, il ne fait aucun doute qu'une augmentation à 2 milliards de dollars par an d'ici 2020 est un objectif ambitieux. Mais nous avons toutes les raisons de croire que le monde est prêt à prendre un tournant radical dans le financement de l'éducation et à être artisan du changement si urgent des résultats en matière d'acquis scolaires et d'équité.

9.2 Ensemble, nous avons consacré ces dernières années à la refonte du GPE : repenser sa mutation, élaborer une nouvelle stratégie et un cadre de résultats jusqu'à sa réédification, pierre par pierre. La décision de mars portant sur le cadre de mobilisation et d'apport de financement parachève cette entreprise. Elle a redéfini notre champ d'action à travers de nouveaux critères d'admissibilité et d'allocation, dirigeant les financements du GPE là où les besoins sont les plus criants, à savoir dans les 89 pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure où vivent 78 % des enfants non scolarisés dans le monde. Nous nous sommes dotés d'outils de pointe pour diversifier nos financements et mieux cibler notre action. Reste désormais à nous en donner les moyens.

9.3 La dynamique croissante appelant à renforcer l'éducation mondiale a beaucoup fait parler. La reconnaissance de la nécessité et de la valeur des investissements dans l'éducation est plus forte que jamais. La reconstitution du GPE offre une occasion véritable et unique de manifester cet engagement. Je suis impatiente de la saisir avec vous afin de changer vraiment, non seulement la vie de millions d'enfants, mais aussi la prospérité future de leurs familles, de leurs communautés et de leurs nations.

10. MERCI DE CONTACTER Alice Albright aalbright@globalpartnership.org pour plus d'information.

11. ANNEXE

Annexe 1 – Point sur la mise en œuvre du Cadre de mobilisation et d'allocation de financements

Cadre de mobilisation et d'allocation de financements – aperçu de l'état d'avancement (mai 2017)

	Thèmes	Avril/mai 2017	Juin/septembre 2017	Octobre/novembre 2017	Décembre 2017
1	Fonds à effet de levier		Approbation du Conseil	Recommandation du Comité des financements	Approbation des allocations par le Conseil
2	Plaidoyer en faveur de l'investissement dans le secteur de l'éducation			Consultation avec les partenaires	Approbation du Conseil
3	Financement des risques		Décision du Conseil	Mise à jour – Comité des finances et du risque (FRC)	
4	Renforcement du modèle financier				
4.1	Augmentation du cofinancement			Examen du portefeuille	
4.2	Ressources nationales			Examen du Comité des financements et performances (GPC)	Approbation de la politique du Conseil
4.3	Résilience / préparation			Examens par le Comité des stratégies et de l'impact (SIC) dans le cadre du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations (KIX)	Approbation du Conseil
4.4	Données				
4.5	Financements variables				État de la situation présenté oralement
4.6	Financement régional				
	Petits États insulaires			Approbation du GPC	
	Réfugiés			Approbation du GPC	
5	Échange de connaissances et d'innovations (y compris harmonisation aux priorités thématiques)			Examen du SIC – proposition finale	Le Conseil approuve les options, en attendant la reconstitution des ressources
6	Sensibilisation et responsabilisation sociale			Examen du SIC	Approbation du Conseil
7	Partenariat efficace + renforcement des capacités / assistance technique				Approbation du Conseil
8	Contributions et politique de sauvegarde			Examen FRC/SIC du modèle d'évaluation standard	Rapport au Conseil
9	Document de stratégie de mobilisation du secteur privé		Examen du SIC	Examen du SIC – parachèvement de la stratégie	Approbation du Conseil
	Document de stratégie sur les fondations		Examen du SIC	Examen du SIC – parachèvement de la stratégie	Approbation du Conseil